Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 28 (1982)

Heft: 7

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de presse

canton d'appenzell

Association suisse pour les droits de la femme : "l'esprit de fierté" a triomphé en Appenzell Rhodes-intérieures.

L'association suisse pour les droits de la femme - anciennement association pour le suffrage féminin - regrette le résultat négatif de la votation du canton d'Appenzell Rhodes-intérieures sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan cantonal qui a eu lieu ce printemps.

"Tout en respectant et admirant profondément les traditions de la Landsgemeinde, elle ne peut admettre l'idée que la participation des femmes la mette en péril, la preuve du contraire ayant été faite dans d'autres cantons", indique l'association dans un communiqué publié. "L'esprit de fierté qui anime les hommes de Rhodes-intérieures, qui refusent toute ingérence dans leur politique nous semble perdre ici sa valeur", et le refus d'accorder le droit de vote à leurs femmes est en contradiction formelle avec la Constitution fédérale et la déclaration universelles des droits de l'homme.

"Bien que l'article 64.4 de la Constitution fédérale émette certaines réserves afin de ne pas intervenir dans la structure fédérative de l'Etat, il devient difficile de comprendre qu'un seul canton se particularise de la sorte, alors que les Suissesses des autres cantons et les femmes de nombreux pays moins développés que le nôtre disposent de ces droits élémentaires. Nous espérons que la fierté appenzelloise triomphera de ce faux pas", conclut l'association.

canton de bâle

Une expérience originale de reconversion pour une ancienne usine

Les propriétaires d'un ancien site industriel situé dans un quartier résidentiel de Bâle étaient bien décidés à démolir ce vieux bâtiment lorsqu'ils se ravisèrent et louèrent ce qui avait abrité une fabrique de radiateurs à une entreprise électro-technique. Celle-ci décidait à son tour, de sous-louer une partie des locaux, sis à la "Baerenfelserstrasse" à un groupe d'habitants du quartier, décidés à mener une expérience qui ne connait pas d'équivalent à Bâle ou ailleurs : 17 petites entreprises, artisanales pour la plupart, se constituaient en une "Association d'usagers de bon voisinage" (AUBV) et obtenaient ainsi avec la signature de leur bail non seulement le droit d'usage du bâtiment jusqu'en 1991 mais également l'autorisation écrite d'aménager les lieux selon leur goût et leurs besoins.

La coexistence entre l'entreprise électro-technique,— "Schachenmann SA", filiale du géant "Sulser SA" — et l'AUBV ne se limite pas à l'usage de mêmes bâtiments : bien que les autorités n'aient pas, jusqu'à présent, autorisé l'ouverture d'une cantine pour le personnel, les 18 locataires et sous-locataires n'ont pas renoncé pour autant au projet d'un endroit où les usagers de ces lieux et les gens du voisinage puissent se rencontrer. Avec astuce et humour, ils ont fait contre mauvaise fortune bon coeur en ouvrant une petite pinte dans laquelle tant la boisson que la nourriture sont servies gratuitement. Avec une restriction cependant : cette distribution gratuite est réservée au cercle de ceux qui ont alloué des prêts pour le démarrage de l'expérience. "Nous ne nous laisserons pas affamer" déclare notamment la feuille d'informations éditée par l'AUBV et dans laquelle la restriction de l'usage du bistrot est expliquée par le fait que ce qui est servi est tout à fait somptueux". Ce bistrot très accueillant est en quelque sorte un foyer pour ceux qui travaillent à la Baerenfelserstrasse" puisqu'il est un lieu de passage et de rencontre important, abritant notamment les assemblées de l'association et servant de point de rencontre pour les visiteurs et clients de passage.

Du médecin au marché aux puces

Outre l'entreprise électro-technique, le bâtiment abrite toutes sortes de professions : trois psychiatres, une psychologue pratiquant la thérapie de groupe voisinent avec un photographe, une fleuriste, un tailleur, des restaurateurs de meubles, un ... alchimiste, un écrivain, une graphiste, un écrivain public. En outre, le bâtiment sert également de lieu de travail à un peintre et à une photographe et abrite un local pour la sauna et le bain turc. Autre locataire des lieux, René Schweizer, artiste non-conformiste bien connu à Bâle. Enfin, les locataires disposent encore d'un coin pour le bricolage et d'une buanderie équipée, ainsi que d'un réduit que les enfants utilisent quelques fois comme place de jeux. D'autre part, un marché aux puces se tient là périodiquement. Le grand nombre et la diversité des activités des locataires donnent à la maison un caractère de vaste bazar qui fascine les visiteurs au premier coup d'œil. En effet, "les habitants de ce bazar coexistent dans une atmosphère très communautaire et chaleureuse, devenue rare de nos jours dans les grandes villes

Un risque accepté.

Bien que les loyers des locaux soient relativement modestes, les sous-locataires ont d'autres charges assez lourdes à supporter. C'est pourquoi la plupart ont réduit leur train de vie et comptent amortir leurs investissements d'ici la fin du bail, fixée à 1991. Bien sûr, des discussions ont eu lieu avec les propriétaires pour les convaincre de prolonger le terme du bail au-delà de cette limite. Tout reste encore d'ailleurs possible sur cette question, explique l'architecte Rudi Bachmann qui a non seulement participé à l'élaboration du très compliqué contrat de location, mais qui est aussi, avec sa famille, le tenancier du bistrot et le permanent de l'association. Lui et ses amis ont accepté le risque de cette opération parce qu'ils veulent prêcher par l'exemple en montrant comment des bâtiments, des lieux promis à la destruction peuvent être rendus réutilisables avec un peu de fantaisie et d'engagement personnel.

canton de berne

Passages pour piétons à Berne : des signaux tactiles pour les aveugles.

De nouveaux appareils ont été installés sur des passages pour piétons de Berne pour les handicapés de la vue. Ceux-ci peuvent depuis le 19 avril, et sur deux passages pour piétons, demander le feux vert en pressant sur un bouton et constater le feu vert par des vibrations transmises par l'appareil et perceptibles au toucher. Auparavant, les handicapés de la vue pouvaient s'orienter à l'aide de signaux acoustiques. Ceux-ci se sont cependant avérés peu efficaces et ont donné lieu à des réclamations de la part de voisins. La nouvelle installation ne nécessite pas d'autorisation spéciale de la part de l'Office fédéral de la police. Des exemplaires ont été installés également à proximité d'un home pour aveugles situé dans la Längassstrasse, puis à d'autres endroits de la ville.

ASR : bonne récolte d'annuaires.

L'action suisse pour la radio et la télévision

(ASR) a battu un record dans sa récolte d'annuaires, annonce l'Association dans un communiqué. Qu'on en juge : 2 480 235 exemplaires périmés, soit le 52,9 %, ont été récoltés cette année. Le produit de la vente à une fabrique de papier, ainsi que la participation des PTT et de CFF, permet depuis des décennies déjà de fournir gratuitement des appareils de radio aux aveugles, invalides, personnes âgées dans le besoin, homes et écoles aux revenus très bas.

Présidée par l'ancier Conseiller fédéral Rudolf Gnägi, la fondation de l'ASR est placée sous le contrôle du Département fédéral de l'intérieur. Elle est politiquement et confessionnellement neutre.
Cette année, l'ASR compte une nouvelle fois sur la bonne volonté des abonnés, particuliers, administrations ou commerces, et espère augmenter encore le nombre d'annuaires de téléphone rapportés à 70 %.

canton de fribourg

Nouvelle sculpture à Fribourg un cadeau du canton de Berne.

Le jardin du Musée d'art et d'histoire de Fribourg s'orne d'une sculpture, œuvre de l'artiste André Ramseyer. Ce bronze, intitulé "Astral", est un cadeau du canton de Berne à son voisin pour marquer le 500e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Achevée en 1979, la sculpture d'André Ramseyer a été exposée pour la première fois l'automne dernier au Comptoir de Lausanne.
Deux conseillers d'Etat bernois, MM. Henri-Louis Favre et Henri Sommer, et trois conseillers d'Etat fribourgeois, MM.Hans Bächler, Anton Cottier et Denis Clers ont assisté à la cérémonie d'inauguration. Les discours prononcés à cette occasion ont permis aux orateurs de souligner l'importance des liens existant entre les deux cantons depuis des siècles.

Le vin fribourgeois.

Le canton de Fribourg n'est pas à proprement parler un canton viticole. Il produit pourtant du vin, et se situe au 12e rang des cantons producteurs de vin. Et une confrérie vigneronne a même été créée l'année dernière.
La plus grande surface viticole du canton se trouve au Mt Vully, sur la rive nord du lac de Morat. Sur une centaine d'hectares, les vignerons y produisent environ 800 000 litres de vins blancs et rouges par année. Dans le district de la Broye, sur la rive du lac de Neuchâtel, 10 hectares produisent 120 000 litres de vin blanc surtout par année. Mais le vignoble "fribourgeois" le plus connu se trouve dans le Lavaux vaudois, où l'Etat de Fribourg et l'Hopital des Bourgeois possèdent un domaine de quelque 6 hectares dans le vignoble de Faverges, et qui produit l'un des meilleurs vins d'Epesses.

canton de genève

L'art dans le grand magasin.

En présence de M. F. Dubois, directeur de l'Office fédéral des affaires culturelles, a été inaugurée récemment à Genève la première d'une série de manifestations artistiques qui auront lieu dans toute la Suisse dans la chaîne de magasins du groupe Manor (Placette). Il s'agit d'un "atelier", un espace de 100 mètres carrés qui se veut un lieu de rencontre, de dialogue et d'échange, un espace où se trouvent conciliés la vocation socio-culturelle d'un grand magasin et le désir des artistes de sortir de leur ghetto.
L'Atelier accueillera des expositions périodiques. Jusqu'au 12 Juin, 13 jeunes sculpteurs genevois issus de l'Ecole supérieure d'art visuel, qui n'ont jamais ou peu exposé, pourront présenter leurs œuvre dans un espace fortement fréquenté par un public très varié.

canton de glaris

Les femmes aux Landsgemeinde : aucun problème pratique.

A entendre certains opposants farouches à la participation des femmes aux Lansdgemeinde leur présence dans le "Ring" pose des problèmes pratiques insolubles. L'exemple de Glaris démontre le contraire. La garde des enfants par exemple est assurée par des ressortissantes d'autres cantons. Ce service mis en place par la centrale des femmes glaronnaises s'occupe chaque année de 60 à 80 enfants. Quant au personnel féminin des cafés ou des hôpitaux il n'est en rien empêché de se rendre dans le "Ring". Aucun employeur en effet n'oserait se permettre de créer des difficultés à une citoyenne désireuse d'accomplir son devoir électoral. Pour ce qui est de l'évaluation des voix l'augmentation des votants ne rend pas plus difficile l'appréciation des pour et des contre.

Les femmes aux Landsgemeinde : à Glaris c'est une réalité depuis 10 ans.

A Glaris, les femmes exercent depuis 10 ans les droits que les Appenzellois des Rhodes-Intérieures ont récemment une nouvelle fois refusé à leurs compagnes. Hommes et femmes prendront part ensemble pour la dixième fois à l'assemblée populaire qui préside, chaque premier dimanche de mai, aux destinées du canton. Parmi les cantons à Landsgemeinde, Glaris fait figure de pionnier. Il a été le premier à accorder les droits politiques cantonaux aux femmes et à les acceuillir dans le "Ring". Les pires craintes des opposants se sont révélées vaines : le ciel n'est pas tombé sur la tête des Glaronnais et la Landsgemeinde est toujours une institution vivante qui n'est absolument pas remise en question.
Il faisait un temps splendide le 7 mai 1972 quand le Landamann Franz Stucki s'est adressé à ses compatriotes réunis en Landsgemeinde. Pour la première fois depuis 600 ans les Glaronnais n'étaient plus "entre hommes". Un citoyen sur quatre à cette assemblée historique était une femme. Les pessimistes en furent pour leurs frais : la première Lansdgemeinde mixte ne se distingua en rien des précédentes, si ce n'est que la foule était un peu plus colorée."La Landsgemeinde s'est déroulée comme si les femmes y participaient depuis toujours" se souvient l'actuel Landamann de Glaris, Kaspar Rhyner, qui assistait en qualité de nouveau conseiller d'Etat à cette Landsgemeinde "historique". Quant à Mme Susi Luchsiger, la présidente de la centrale des femmes glaronnaises, elle dit avoir assisté à "une transition fantastique, sans heurt aucun".
Un an auparavant personne dans le canton n'aurait imaginé que les femmes allaient passer si rapidement du rôle de spectatrices à celui d'actrices. Certes les socialistes et le cartel syndical avaient bien présenté une motion qui demandait que les femmes soient admises à la Landsgemeinde. De plus l'évolution dans ce sens paraissait inévitable depuis que le peuple et les cantons suisses avaient accordé les droits politiques aux femmes sur le plan fédéral, malgré l'opposition des Glaronnais qui avaient voté "non" le 7 février 1971. On pensait néanmoins à Glaris que l'accession des femmes au domaine politique cantonal signifierait l'arrêt de mort de la Lansdgemeinde. Les autorités demandaient donc un délai "pour avoir le temps de préparer une fin digne à la Landsgemeinde" comme l'écrivaient tristement les "Glarner Nachrichten".

C'est dans ce but que le gouvernement et le parlement glaronnais opposaient à la proposition du PS et du cartel syndical un contre-projet prévoyant, dans un premier temps, d'accorder aux femmes des droits politiques cantonaux restreints aux scrutins classiques, avec bulletins de vote déposés dans une urne. Cette solution transitoire devait laisser le temps aux experts chargés de la révision totale de la Constitution cantonale d'étudier les moyens d'accorder aux Glaronnaises des droits politiques complets et de se prononcer sur l'avenir de la Landsgemeinde.
La surprise allait pourtant venir de la dernière Lansdgemeinde masculine tenue le 2 mai 1971. A la surprise générale, l'assemblée populaire se ralliait aux thèses progressistes. Les électeurs, pragmatiques, avaient estimé que si la Landsgemeinde était condamnée, il fallait que ce soit au vu d'expériences con-

crètes et non pas de résultat de discussions interminables tenues entre spécialistes d'une commission. Les hommes glaronnais qui venaient de refuser dans une proportion de 3 contre 2 les droits politiques sur le plan fédéral aux femmes se prononçaient donc contre toute attente, et à une large majorité, en faveur des droits de vote et d'éligibilité des femmes sur le plan cantonal. Et cela sans délai. Une ère nouvelle commençait à Glaris. Aujourd'hui quand ils se remémorent cette période mouvementée, les Glaronnais sourient ... Pour sa part le Landamann Rhyner estime que les Lansdgemeinde mixtes sont très positives. Toutes les craintes se sont révélées vaines. La participation féminine aux affaires cantonales correspond à la moyenne suisse et plus personne ne parle de supprimer la Landsgemeinde.
Même les irréductibles misogynes glaronnais sont rassurés. Les femmes se comportent absolument "normalement". Elles sont mêmes un peu trop discrètes. En 10 ans, 3 seulement ont pris la parole devant l'assemblée. Quant aux divers postes et fonctions de l'administration, ils sont demeurés des fiefs masculins. Il y a bien, au plan communal, un certain nombre de conseillères dans les commissions scolaires, de prévoyance sociale ou religieuses. On recence également 3 femmes juges cantonaux qui exercent les mêmes fonctions que leurs confrères masculins ainsi que 3 femmes siégeant au Grand Conseil qui compte 74 députés masculins. Mais les Glaronnaises ne comptent aucune conseillère communale et on ne sait pas encore quand une femme de ce canton se rendra à Berne pour le représenter sous la coupole du Palais fédéral.

canton des grisons

Vers un romanche libéral

Un vieux rêve des Romanches : disposer d'une langue écrite commune, va-t-il bientôt se réaliser ? A l'initiative de la Ligia Romontscha/Lia Rumantscha, l'organisation qui regroupe les diverses associations culturelles et linguistiques romanches, des travaux dans ce sens ont été entrepris par le professeur Heinrich Schmid de l'université de Zurich. En collaboration avec des spécialistes, ce linguiste a élaboré un ouvrage intitulé "Directives pour la création d'une langue écrite et officielle grisonne".
La complexité de la situation linguistique dans les Grisons est évidente quand on sait que le romanche est composé de divers idiomes qui s'écrivent chacun de manière différente. Le besoin d'une langue écrite unifiée, compréhensible dans toutes les régions des Grisons, est impérieux. Constatant que de nombreuses institutions et organisations helvétiques sont maintenant davantage prêtes à prendre en considération la quatrième langue nationale du pays, la Ligue romanche estime que la création d'une langue écrite unifiée est encore plus nécessaire. "Il ne faut pas que la bonne volonté que l'on constate actuellement soit découragée par la diversité des idiomes" écrit-elle dans un communiqué publié.
La Ligue souligne que la formation de nouveaux concepts et de nouveaux mots est indispensable pour que le romanche accède à tous les domaines de la vie moderne (administration, régies fédérales, produits de consommation, signalisation etc).
La Ligue romanche précise encore que l'introduction d'une langue écrite unifiée ne vise en aucun cas à remplacer les idiomes écrits locaux. Au contraire. Il faut continuer à les pratiquer s'ils sont fortement implantés dans une région. La langue unifiée, elle, permettra de communiquer au-delà des différences régionales, dans tous les cas où, auparavant, il fallait purement et simplement renoncer à se comprendre. Par cette nouvelle langue écrite affirme la Ligue romanche, les Romanches démontreront leur ferme volonté de protéger et de maintenir leur langue maternelle.
Pour l'instant, la Ligue romanche a annoncé son intention de poursuivre, avec l'aide de philologues, l'étude de l'ouvrage du professeur Schmid. Quand cette phase préparatoire sera achevée, une proposition concrète sera soumise aux Romanches.

Jura

Une exposition et deux ouvrages pour le centenaire de la mort d'Auguste Quiquerez.

En juin au musée de Porrentry une exposition, sera consacrée au premier grand historien que le Jura ait connu : Auguste Quiquerez, dont on célèbre cette année le centième anniversaire de la mort. Deux publications viennent égalment de sortir dans le cadre de cette anniversaire.
L'exposition consacrée à Quiquerez représente également une première puisque après avoir été présentée en juin à Porrentruy elle l'est de juillet à septembre, au musée jurassien de Delémont. Les deux musées possédant d'importants documents sur ce grand homme ont préféré lier leurs efforts plutôt que de présenter deux expositions différentes. Quant aux plus belles pièces, elles sont offertes à la vue du public mais ne sont plus dans le Jura, puisque Auguste Quiquerez les a vendues lui-même avant sa mort à la bibliothèque universitaire de Bâle. Il s'agit de huit volumes consacrés aux armoiries du Jura à, ses antiquités archéologiques, à ses églises et couvents, au château d'Asuel et à l'ensemble du château du Jura.
Les éditions du Faubourg, à Porrentruy, ont profité de l'occasion pour rééditer un ouvrage d'Auguste Quiquerez, introuvable depuis près d'un siècle, "Ville et château de Porrentruy". Quant à l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien, elle consacre également un des numéros de son périodique, "l'hota", à Auguste Quiquerez qui fut historien, archéologue, ingénieur de mines, géologue, folkloriste, romancier, écrivain, savant érudit, agriculteur, préfet de Delémont, député au grand Conseil bernois, faussaire, bricoleur, dessinateur, peintre et bourreau du travail.

canton de neuchâtel

Spéléologie : fameuse bibliothèque à la Chaux-de-fonds.

La Société suisse de spéléologie (SSS) a tenu à la Chaux-de-Fonds son assemblée des délégués. A cette occasion, la nouvelle bibliothèque de la SSS, "l'une des plus complètes et des plus réputées d'Europe en matière de spéléologie" a été inaugurée dans les locaux de la bibliothèque de la ville.
Créée en 1956, la bibliothèque de la SSS a été animée et enrichie par M. Raymond Gigon, spéléologue réputé, décédé l'an dernier. De son domicile, la bibliothèque avait déménagé à l'Institut de géologie de l'université de Neuchâtel. Elle revient maintenant à la Chaux-de-Fonds. Elle compte quelque 3000 volumes.
Les Préalpes et les Hautes-alpes calcaires ainsi que les chaînes jurassiennes font de la Suisse un pays privilégié où la spéléologie est très active. Si les rudiments de cette science en Suisse remontent au 18e siècle, ce n'est que vers 1870 que la littérature relate des découvertes spéléologiques dans notre pays. En 1930 fut fondé à Genève le "Club des boueux", qui développa une intense activité spéléologique jusqu'au début de la guerre. Plusieurs de ses membres furent alors pressentis par l'armée qui dirigea un recensement des cavités des Alpes. Ainsi naquit la SSS, qui garda son siège à Genève. Les recherches spéléologiques s'orientèrent d'abord vers les Préalpes, puis dès 1943, vers les chaînes jurassiennes, La fédération s'est rapidement structurée, si bien qu'aujourd'hui, elle compte une trentaine de sections réparties dans tout le pays et groupe quelque 700 membres.

Remise du prix 1982 des guides et livres touristiques.

Le comité national suisse du grand prix des guides et livres touristiques et gastronomi-

ques a remis à Neuchâtel son prix 1982 à l'ouvrage "Les vins suisses à table et en cuisine", de Jacques Montandon, édité par Roth et Sautter, Denges près Lausanne, et traduit en allemand par Marianne Kaltenbach.
Ont également reçu des prix dans diverses catégories les "Randonnées neuchâteloises, littoral et Val-de-Ruz" de Robert Porret (ed. G. Attinger, Hauterive), "Fribourg, arts et monuments" de Hermann Schoepfer (édité par la Société d'histoire de l'art en Suisse et la Société de développement de Fribourg), "Sport nautique en Suisse" (ed. Buchler a Wabern), la "Revue 13 étoiles" de Martigny, "Le Jura bernois à la carte" (ed. Office du tourisme Moutier), "Circuits pédestres vaudois" de Théo Chevalley (ed. Payot Lausanne), "Guide historique de Genève" (ed. Coloris, P. Jaeger à Genève). Diverses autres brochures et prospectus ont reçu des mentions.

canton de schaffhouse

Schaffhouse : vivre chichement au milieu des richesses.

Il s'occupe presque seul d'un musée qui renferme des objets de valeurs datant des 12 derniers siècles. Ne disposant que de quatre collaborateurs, il a le titre de directeur. Cela ne l'empêche pas de porter des caisses, d'installer des vitrines, laissant à des fonctionnaires le soin d'inventorier les objets exposés, quand il ne le fait pas lui-même.
Cet "homme à tout faire" s'appelle Max Freivogel et il est depuis 1974, directeur du musée de la Toussaint à Schaffhouse, une grande bâtisse avec laquelle il est lié tant par l'esprit que par le cœur. Est-ce à dire que les autorités schaffhousoises négligent leur musée et leur directeur ? Nullement : Max Freivogel a de bonnes relations avec les élus de sa commune et notamment avec son maire, M. Felix Schwank. Il espère d'ailleurs trouver avec eux des personnes qui, pour un peu d'argent et par amour de l'art, voudraient travailler au musée. Par exemple quelqu'un qui, comme ce douanier à la retraite, restaure des objets anciens d'une valeur de 80.000 francs pour quelques sous et beaucoup de reconnaissance.

La circonstance aggravante

MM. Freivogel et Schwank sont un peu les victimes du statut de leur ville, lieu de culture par excellence. Ils ne s'en plaignent pas pour autant même s'ils regrettent d'avoir si peu de moyens financiers à disposition. Ainsi beaucoup de ce qui aurait été nécessaire et désirable n'a pas été fait. Les difficultés ne sont pas attribuées pour autant à l'ouverture des collections au public un devoir pour une cité qui fut et qui prétend rester une ville d'art. Schaffhouse a son propre théâtre municipal. offre concerts et expositions — de 5 à 7 par année — et possède ce musée, connu bien au-delà des frontières nationales. Plus encore : à chaque pas dans la ville, on rencontre des monuments historiques comme, par exemple ces très vieilles maisons patriciennes et bourgeoises. D'ailleurs, la quasi totalité de l'administration communale est logée dans ces vieux bâtiments, ce qui est sans conteste un privilège. Pourtant, ce privilège se paie et notamment par l'obligation faite à la commune d'entretenir ces monuments. Sa réputation de ville d'art, Schaffhouse la paie encore en devant organiser concerts et expositions.

Un devoir d'économie.

Toutes ces tâches doivent être supportées par une ville qui ne compte que 34 000 habitants et qui a à sa charge l'entretien du musée de la Toussaint et qui est propriétaire d'un des plus célèbres monuments historiques de la ville, les tours. Le musée coûte annuellement à la commune la somme de 500 000 francs, — 700 000 l'an dernier —, et est subventionné pour 20 000 francs par le canton. Les visiteurs, au nombre de 60 000 l'an dernier, viennent de toute la Suisse pour voir les diverses expositions et musées de Schaffhouse, cela ne représente pourtant pas une très grosse rentrée d'argent : seules les expositions d'art sont payantes.
Les dépenses culturelles de la ville atteignent ainsi 2 millions de francs par année pour un total de recettes communales de 100 millions environ, dont 50 proviennent des impôts. Aux deux millions s'ajoutent encore les dépenses d'entretien des monuments historiques. "Nous avons entretenu toutes ces richesses avec le minimum de dépenses", déclare le maire de la ville. "Dans l'administration et pour les dépenses culturelles, nous sommes aussi économes que possible. Nous travaillons en petites équipes et je joue le rôle de contremaître", ajoute M. Schwank. C'est en pratiquant ainsi que la commune s'en est jusqu'à maintenant sortie avec un minimum de dépenses administratives.
Comme cela arrive ailleurs en Suisse, les habitants des communes voisines peuvent se rendre dans les musées schaffhousois sans pour autant devoir payer plus d'impôts. Cette situation comme le fait que la ville de Schaffhouse consacre 5 % de ses recettes fiscales à la culture a-t-elle provoqué des plaintes de la part des habitants ? "Non", répond le maire. "J'espère que Schaffhouse gardera à l'avenir sa capacité financière et que jamais ses prestations culturelles ne seront remises en question", ajoute M. Schwank.

Le dollar béni.

Peu avant la fin de la deuxième guerre mondiale, soit en 1944, des bombes américaines tombent par erreur sur la ville de Schaffouse. Quelques années plus tard, et à titre de dédommagements, le Gouvernement américain verse à la commune quelques centaines de milliers de dollars. Le fonds, ainsi constitué, qui s'élève maintenant à 1,5 million de francs, servira à la reconstruction du musée d'histoire naturelle. Ce projet, resté longtemps un vœu pieux, est sur le point de voir le jour.
De plus, un conservateur a été engagé pour ce musée. Il s'occupera également, pour une partie de son temps du musée de la Toussaint. Ainsi peut-on espérer que M. Freivogel pourra abandonner son rôle d'"homme à tout faire" avant son départ à la retraite.

canton du tessin

Un wagon voyageurs dans votre jardin?

Aimez-vous de tout votre coeur les wagons de chemins de fer (plus que votre femme?) et disposez-vous d'un grand jardin? Alors vos rêves pourront peut-être se réaliser : une vraie voiture ferroviaire chez vous, devant votre maison, afin que tous vos amis soient éblouis et pleins d'admiration pour votre acquisition.
L'occasion pour réaliser ce rêve est offerte au Tessin par la Société de chemin de fer du Monte Generoso. En effet, la Société offre gratuitement à tous les intéressés quatre wagons voyageurs, datant de 1956 à 1964. L'électrification de la ligne du Monte Generoso a en effet rendu inutilisables 4 voitures, poussant la société à les donner gratuitement.
un seul problème : les personnes intéressées devront se charger de retirer le "cadeau", a leur frais, auprès de l'entrepôt de la société à Capolago. Les wagons ne seront pas emballés dans du papier cadeau.

L'italie confère la médaille d'or à l'écrivain tessinois Piero Bianconi

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Locarno en présence d'un nombreux public, le vice consulat d'Italie à Locarno a remis la médaille d'or et le diplôme "benemerito della cultura" conférés par le président de la République italienne Sandro Pertini,à l'écrivain tessinois Piero Bianconi.
Cette décoration, a précisé le vice-consul italien M. Ghisi au cours de la cérémonie, récompense un homme qui a illustré la langue et la culture italiennes avec son activité féconde d'essayiste, prosateur, enseignant

et traducteur.
Piero Bianconi, né en 1899, docteur es lettres de l'université de Fribourg, a publié plusieurs livres de prose, des essais critiques, des recherches sur l'art tessinois et sur l'histoire de l'art italien. Défenseur acharné de l'identité et de la culture tessinoises, il a aussi traduit plusieurs grands écrivains français et allemands tels Voltaire, Diderot, Flaubert, Stendhal, Goethe, Butler et Inglin, et ses propres œuvres ont été traduites en plusieurs langues. Son travail a été récompensé à plusieurs reprises par le prix Schiller. Actuellement Piero Bianconi collabore encore avec des quotidiens tessinois, après une longue carrière d'enseignant.

canton d'uri

Guillaume Tell comme saint de pélerinage.

Les Uranais ne se laissent pas déconcerter par les historiens qui cherchent à descendre Guillaume Tell de son piédestal ou à le bannir dans le royaume des légendes. Chaque année, le vendredi après l'Ascension, ils suivent une ancienne tradition et vont en pélerinage à la chapelle de Tell, située au bord du lac des Quatre-Cantons. Cette année-ci, ce voyage a été combiné pour la première fois avec une autre tradition tout aussi glorieuse, la commémoration des batailles, instituée par la population d'Uri en 1489.
Le "trajet méditatif et solennel vers la chapelle de Tell au bord du lac", auquel le maire et le Gouvernement d'Uri invitent chaque fois leurs administrés par la feuille d'avis officielle, a lieu le soir, dans un bateau qui part de Fluelen (jadis, une procession se dirigeait par la route de l'Axen vers la "dalle de Tell"). Avant la célébration d'un office avec sermon, le maire lit, depuis cette année-ci un choix de noms, représentant les Uranais qui ont perdu leur vie depuis Morgarten jusqu'à la guerre du Sonderbund.
La construction de la chapelle de Tell au pied de l'Axen aurait été décidée en 1388 par une Landsgemeinde, en présence de 114 personnes qui connaissaient Guillaume Tell personnellement. C'est en tout cas ce que raconte le maire uranais Johannes Zumbrunnen en 1469, sur la base d'un ancien document. Dans les chroniques, c'est Heinrich Brennwald (1478-1551) qui mentionne cette chapelle pour la première fois. Depuis, celle-ci a été rénovée et reconstruite plusieurs fois.
Avec l'acte de fondation de 1561, on a institué une commémoration ayant comme but de vénérer tous ceux qui avaient fondé la Confédération ainsi que ceux qui se mettent en jeu pour son maintien. Le directeur de la chancellerie d'Uri suppose qu'à l'origine, une procession aurait été liée à la cérémonie. En 1884, la sous-préfecture uranaise a décidé de donner à cette procession le caractère solennel d'un pélerinage officiel.
"Nous voulons souligner l'idée de la liberté, et non pas prouver l'existence de Guillaume Tell", explique le guide Werner Jakob aux visiteurs du musée Tell à Bürglen. Le musée n'existe pas depuis très longtemps. Il n'y a en effet que seize ans qu'il a été ouvert par la Société du musée de Tell d'Uri. Son attraction particulière consiste en son site : il se trouve dans une tour nommée la tour "Meier" , offerte par la commune de Bürglen. Cette tour avait jadis servi au "Meier" — c'est ainsi qu'on appelait l'administrateur — de domicile et de dépôt. Une deuxième tour abrite les archives Tell, qui servent la recherche scientifique et historique.

Dans une suite colorée, le musée montre comment les peuples et les époques diverses ont représenté Guillaume Tell par l'image, la littérature, le théâtre, les arts et métiers, ainsi que la recherche historique. "Le visiteur est libre de faire ses propres interprétations de ce qui est exposé", commente le conservateur Josef Konrad Scheuber. Cet écrivain et homme de radio connu a lui-même collectionné une grande partie des objets exposés durant des années d'activité intense.
Le conservateur désigne la chapelle Guillaume Tell, située non loin du musée, comme la pièce d'exposition la plus précieuse. Deux baillis uranais l'avaient fait construire en 1582 "à la mémoire du pieux Guillaume Tell, premier Confédéré qui avait, selon les documents, sur ces lieux maison et foyer", comme c'est écrit dans la lettre de fondation exposée au musée.
Une cloche suspendue au clocheton, coulée à l'époque par le bernois Franz Sermund sur la place principale d'Altdorf, porte l'inscription suivante : "Pro Dei Gla (Gloria) ac Guilelmi 15 Tel 82 Memoria".
Sur la façade de front de la chapelle, des fresques datant de 1588 montrent Nicolas de Flue et Guillaume Tell, ce qui permet au conservateur de conclure que la croyance en le héros de la liberté était à l'époque aussi forte que celle en l'apôtre de la paix de Sachseln.
Le musée Guillaume Tell est auto-financé et ne reçoit pas de subvention. Actuellement, six cents membres de la Société Guillaume Tell de Uri, dispersés dans le monde entier, payent une contribution annuelle de cinq francs. La moitié des visiteurs viennent de l'étranger.

Guillaume Tell sur le moule à pâtisserie

A coté de représentations diverses et populaires de Guillaume Tell, on trouve dans le musée de Bürglen toute une série d'ustensiles portant le motif de Tell. Jeux de cartes, pipes à tabac, bijoux, cannettes à bière et moules à patisserie sont à admirer. Par ailleurs, on peut jeter un coup d'œil sur une partition de l'opéra "Guillaume Tell" de Gioacchino Rossini, publiée à Paris en 1829 sous forme de gravure en cuivre. Les amateurs d'histoire peuvent se plonger dans le Livre Blanc de Sarnen et les vieilles chroniques.

canton du valais

Valais : un référendum pour libérer la tendresse.

Avec le plus grand sérieux mais une pointe d'humour tout de même, un groupe d'artistes vient de lancer en Valais un référendum en faveur de la tendresse. Le mouvement est animé principalement par le chanteur valaisan Jacky Lagger, de Savièse. Des formulaires de signatures ont été distribués dans les écoles, dans les rues et dans les salles de spectacles. Des centaines de personnes, de tout âge, ont déjà signé ce référendum.
Selon les auteurs du M.L.T. ou "Mouvement de libération de la tendresse", cette idée est toute aussi importante que celles de lancer des initiatives, des référendum, des pétitions pour ou contre les autoroutes, les centrales nucléaires, le vacarme des avions militaires, la protection des phoques ou la libération de la femme.
Les responsables du mouvement s'élèvent contre le fait que de plus en plus dans notre pays "la tendresse est prisonnière de nos grimaces, torturée par nos mauvaises humeurs, insultée par nos colères quotidiennes, piétinée par nos précipitations incessantes, violée, agressée et boudée par nos habitudes". A leur avis, si la tendresse "est malade, il faut tout faire pour la sauver". C'est pour cela que ce référendum est lancé aujourd'hui à l'échelon suisse.

La centenaire de Sierre joue encore du piano.

A Sierre, Mme Rhoda Walter, Valaisanne de bonne souche, est entrée gaillardement dans sa centième année. La nouvelle centenaire valaisanne est la fille de M. Michel Zufferey, personnage qui marqua la vie de la région en son temps, puisqu'il fut président de la ville de Sierre et l'un des pionniers du tourisme dans le secteur de Crans-Montana.
Mme Wakter-Zufferey eut deux filles, dont l'une est décédée et l'autre dentiste à Sierre. La centenaire connaît une vitalité qui continue à surprendre son entourage. Elle lit bien sûr sans lunettes, comme bien de ses contemporaines. Elle fait sa promenade quotidienne dans son jardin durant la bonne sai-

son. Elle se déclare fervente des émissions de télévision, marquant un intérêt particulier pour les matches de hockey et de foot-ball. Surtout, elle joue encore du piano, préférant de loin la valse viennoise au fox-trott...
Elle "refusa" à sa manière le fauteuil des centenaires que le Conseil d'Etat valaisan voulait lui offrir, parce qu'il "aurait encombré son appartement" et déclara tout de go préférer un tableau d'artiste valaisan. Le Gouvernement donna suite à son désir et lui offrit une toile du peintre Christiane Zufferey, de Sierre également.

Près de cent papillons qu'on ne trouve qu'en Valais.

Dans son denier bulletin le WWF suisse, dont le siège romand est au Petit-lancy (GE) évoque les problèmes qui se posent dans un canton comme le Valais où les protecteurs de la nature sont souvent confrontés avec les promoteurs en matière touristique.
Tout cela entraîne des conflits au sujet de la protection du patrimoine, de l'assèchement des zones humides, de l'extension inconsidérée du vignobles ou encore de l'aménagement des pistes de ski. Le WWF "souhaite que dans son développement le Valais ne reproduise pas les erreurs d'autres régions mais qu'il trouve la voie d'un équilibre original entre l'homme, l'environnement et la nature.
Il rappelle par la même occasion que près de cent papillons (94 exactement) ne vivent qu'en Valais. On ne les retrouve nulle part ailleurs en Suisse. Certains sont même extrêmement rares. Le Valais abrite également d'autres animaux originaux : la mante religieuse, le scorpion européen, sans parler de l'aigle royal, du bouquetin où d'autres espèces à protéger que l'on trouve dans bien des régions du Valais, alors qu'elles ont disparu ailleurs. "Il faut les protéger à tout prix" conclut le WWF.

Les Valaisans vont donner des sensations fortes aux Américains.

On a terminé en Valais, dans les ateliers de l'entreprise Giovanola à Monthey, une installation unique au monde baptisée "chute libre" (free fall) destinée à procurer des sensations fortes aux Américains. Il s'agit d'un engin métallique de quarante mètres de haut capable de catapulter les usagers au sommet d'une tour à la vitesse de six mêtres à la seconde. Une attente est créée au sommet de la tour, comme au bord d'un précipice, pour augmenter la sensation de vertige. Après quoi, les passagers de l'espace sont projetés en direction du sol à la vitesse de 90 km/heures. L'attraction terrestre fait que la personne qui pèse 80 kilos a en fait un poids de plus de 400 kilos. La chute des cabines d'aluminium à la verticale est véritablement une chute libre. Chaque véhicule peut transporter quatre personnes à la fois.
L'ensemble de l'installation pèse près de cent tonnes. les Américains friands de ce genre de sensations ont commandé plusieurs "tours infernales" aux constructeurs valaisans. Les premiers engins ont quitté la Suisse soigneusement emballés en pièces détachés à l'intérieur de containers spéciaux.

Les vignerons valaisans fument leurs vignes par hélicoptère.

"C'est la formule d'avenir dans bien des régions. J'en suis sûr. Nombreux sont les vignerons en Suisse qui sont intéressés au système. Nos appareils sont parfaitement équipés, a déclaré le pilote valaisan M. Bruno Bagnoud, directeur d'air-glaciers, à propos du plan élaboré en Valais et en Suisse romande en général pour répandre l'engrais dans les vignes par voie aérienne et pour transporter le fumier de la même façon dans les endroits les plus escarpés.
En mars, on a terminé dans les ateliers sédunois les bennes qui ont permis aux pilotes partant de Sion où est basée la compagnie Air-glaciers ou de Nyon où se trouve Transhéli que dirige également M. Bagnoud, de desservir des hectares entiers de vignes à l'heure des fumures et de l'épandage des engrais. Le système, pratiqué déjà en Amérique notamment, est un brin révolutionnaire dans le vignoble suisse où l'on ne connaissait jusqu'ici que le sulfatage des vignes et des grandes cultures(blé, kolza, tabac) par voie aérienne. les premiers essais effectués, tant en Valais qu'à Fribourg et Cully, sont tout à fait concluants. Trois hélicoptères seront affectés à ces tâches agricoles. les bennes peuvent contenir 700 kilos d'engrais granulés ou une tonne, soit un mètre cube de fumier. Le paysan accompagné d'un mécanicien qui se promène dans la vigne avec lui indique au moyen d'une liaison radio au pilote de l'hélicoptère l'endroit où le tas de fumier doit être déposé. Le perfectionnement de la technique, la hausse du prix de la main d'œuvre, la difficulté de trouver des Suisses acceptant encore de porter le fumier sur leur dos, le fait que les hélicoptères qui transportent skieurs ou matériel de chantier connaissent également des saisons creuses, sont autant de raisons qui déclenche ce genre d'opération.
"Il est possible de fumer une vigne de quatre hectares en moins de dix minutes", note M. Bagnoud. Depuis ce printemps plusieurs centaines d'hectares de vignes répartis non seulement en Valais mais dans toute la région lémanique ont vu les hélicoptères des glaciers remplacer les mulets, les tracteurs et les transports à dos d'hommes à l'heure des fumures printannières.

Marthe Keller fidèle au Valais.

"Mon Dieu quelle chance... c'est la fin d'un cauchemar" s'est écriée l'actrice Marthe Keller arrivée de Los Angelès, en apprenant par téléphone d'un ami valaisan qu'elle avait gagné son procès devant la cour civile cantonale de Sion à propos de son chalet sis en pleine zone d'avalanches à Verbier. La célèbre actrice n'a pas du tout l'intention de quitter Verbier pour autant et a manifesté à plusieurs reprises son intention de rester fidèle au Valais. Elle devait apprendre d'autre part que ce conflit qui l'oppose depuis près huit ans aux trois personnes qui lui ont vendu son chalet de vacances n'est pas encore terminé puisque les vendeurs ont encore la possibilité de recourir au Tribunal fédéral.
On précisait dans les milieux valaisans de l'immobilier que le chalet n'avait pas été vendu à Marthe Keller par des agents d'affaires professionnels mais par de simples amateurs à savoir un commerçant en électricité, un charpentier établis dans la région de Verbier et un de leurs amis neuchâtelois.
Plus de 400 000 Frs.
Le jour où cet interminable dossier sera enfin classé, la "Demoiselle d'Avignon" devrait toucher plus de 400 000 Frs pour avoir été "trompée" dans l'achat de son chalet. En effet, la somme versée en 1974 déjà lors de la ratification de l'acte que les juges viennent de déclarer nul ainsi que les intérêts et frais occasionnés devront lui être remboursés.
Notons que ce chalet vendu alors qu'il était en zone dangereuse a été, il y a quatre ans, violemment touché par une avalanche. "La neige est arrivée jusque dans la salle de bains et murs et parois ont été enfoncés, raconte l'actrice. Depuis cette date, je n'ai plus jamais osé passer l'hiver à Verbier dans mon chalet que j'avais pourtant aménagé avec goût. J'allais dormir à l'hôtel ! Il arrivait qu'en pleine nuit, on vienne frapper à la porte de Marthe Keller pour dire aux occupants que l'avalanche menaçait et qu'il était plus prudent de quitter les lieux...".

La raclette solaire en Valais.

Si les Valaisans n'ont pas de pétrole, le soleil, en tout cas, leur donne des idées. En effet dans le cadre des "rencontres solaires suisses" qui se sont ouvertes à Sierre, les Valaisans proposent une nouvelle spécialité helvétique "la raclette solaire...". Le procédé consiste tout simplement à capter les rayons du soleil au moyen d'un appareil mis au point par la technique moderne, de concentrer cette énergie sur le fromage et voir aussitôt une onctueuse raclette couler dans votre assiette.
Il s'agit-là d'une attraction parmi tant d'autres de cette foire solaire, unique en Suisse quant à sa spécialisation, Ces rencontres qui ont duré du 29 mai au 6 juin ont été organisées principalement par l'office du tourisme de Sierre en collaboration avec l'école polytechnique fédérale et sous le patronage du Département fédéral de l'énergie. Près de cinquante stands spécialisés ont été ouverts à la curiosité du public. D'autres

attractions telles que " le vélo solaire", "l'ordinateur à énergie", "le jet d'eau solaire" lequel sera créé en grandeur nature dans la baie de Nyon. On parle encore et toujours de pétrole dans ce brave monde, notait M. Simon Derivaz, président du comité d'organisation, mais on ignore trop souvent les vertus du soleil actif ou du soleil passif. On sourit à la vue de l'éolienne. On connait la pompe à chaleur que l'on imagine bonne à la relégation dans un coin de cave. On ignore la biomasse, le biogaz, la bioénergie, la géothermie. On attaque le nucléaire sans imaginer que l'an 2000 on vivra le thermonucléaire. Bref, on regarde de haut toutes ces formes d'énergie nouvelles ou de substitution que nous entendons faire connaître par notre démarche à Sierre".

Une chasuble vieille de plusieurs siècle revient à Sion.

En Mai a été ramenée à la cathédrale de Valère sur la colline du même nom dominant Sion un ornement sacerdotal, à savoir une chasuble datant du 14e siècle entièrement restaurée par les soins de la fondation Abegg à Berne.
Cette chasuble a été découverte dans le tombeau de Nicolas Schiner, évèque de Sion, mort le 30 octobre 1510. Le prélat qui n'était autre que l'oncle du grand Mathieu Schiner en fut revêtu à son décès.
Ce chef d'œuvre vestimentaire et liturgique fut créé à partir de soie en provenance d'Italie. Un travail énorme a été exécuté d'entente avec le chapitre des chanoines de Sion pour reconstituer cet ornement qui sera désormais exposé à Valère à Sion.

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Six millions pour restaurer la plus ancienne abbaye cistercienne de Suisse

Le Conseil d'Etat vaudois demande au Grand Conseil un crédit de six millions de francs pour la restauration de l'ancienne abbaye de Bonmont, au-dessus de Nyon. Cet édifice médiéval doit être cédé gratuitement à l'Etat de Vaud par son propriétaire.
C'est vers 1131 qu'a commencé la construction de l'abbaye de Bonmont, par des moines cisterciens venus de l'autre côté du Jura. Les XIIe et XIIIe siècles furent l'âge d'or de ce monastère, l'un des plus importants de l'ordre de Citeaux et le premier de la Suisse actuelle. Après avoir eu d'importantes propriétés, l'abbaye était déjà sur le déclin quand les Bernois arrivèrent dans le Pays de Vaud et y introduisirent la Réforme, au XVIe siècle. L'ancien bâtiment des moines devint une dépendance rurale et se dégrada peu à peu.
Le domaine agricole de Bonmont, sur lequel se trouvent l'ancienne abbaye, ainsi qu'un château du XVIIIe siècle, a été acheté il y a quelques années par une société qui a décidé d'y créer un club privé à buts sportif et culturel. Une convention a été passée avec cette société, prévoyant la donation gratuite de l'église à l'Etat de Vaud, qui se chargera de sa restauration. Bonmont est situé sur la commune de Chéserex, immédiatement au pied des forêts du Jura.

Distinction pour trois médecins lausannois.

A l'occasion du premier congrès international de recherches sur le cerveau, à Lausanne, l'Académie suisse des sciences médicales a décerné le Prix Robert Bing, d'un montant total de 60 000 francs, aux Drs Jean-Marie Matthieu, Andréas Steck et Nicolas de Tribolet, qui se sont acquis d'éminents mérites aux cliniques universitaires de Lausanne dans des travaux cliniques et dans la recherche en neurologie.
Le Dr Matthieu a consacré ses travaux aux maladies de démyélinisation (atteintes de la moëlle), apportant ainsi une importante contribution à la recherche sur la sclérose en plaques et autres neuropathies graves. Les recherches du Dr Steck concernent aussi, pour une part, l'étude de la sclérose en plaques, son travail se concentrant sur la recherche des infections virales du cerveau et sur les maladies auto-immunologiques du système nerveux central.
Quant au Dr de Tribolet, neurochirurgien, il a fourni une contribution remarquable à la recherche sur les tumeurs malignes du tissu nerveux. Ses travaux expérimentaux ouvrent de nouvelles voies au diagnostic et au traitement des tumeurs du cerveau.

Lausanne : deux films controversés... et primés.

"Inventaire lausannois", d'Yves Yersin et Claude Muret, et "Lettre à Freddy Buache", de Jean-Luc Godard, deux films tournés avec l'appui de la Ville de Lausanne (sur la capitale vaudoise) mais fort controversés, viennent d'être distingués par le Département fédéral de l'intérieur, sur la proposition d'une commission d'experts de l'Office fédéral de la culture, à Berne. Le département a en effet alloué une prime de qualité de 25 000 francs pour chacun de ces deux films. C'est l'Office fédéral de la culture qui l'annonce dans une lettre adressée à la Municipalité de Lausanne. La lettre fait état des "plus vifs éloges" adressés aux cinéastes vaudois pour les qualités artistiques de ces films et de l'initiative "tout à fait remarquable" prise par l'autorité municipale en donnant "à deux auteurs réputés de votre région" l'occasion de créer une œuvre cinématographique consacrée à la ville de Lausanne. Malgré les critiques qui se sont fait jour depuis la projection de ces films, l'Office fédéral de la culture est convaincu "de la Haute qualité artistique des documents filmiques extraordinairement intéressants" qui ont ainsi pu être réalisés "et dont votre commune peut être légitimement satisfaite, voire un peu fière".
Le fait est communiqué aux membres du Conseil communal.

Le bien-manger chez les Vaudois.

Au moment même où, il y a quelques jours, le maître queux vaudois Frédy Girardet était l'hôte d'honneur de New-York, pour faire déguster sa cuisine exceptionnelle à la haute société américaine, son collègue René Gottraux s'éteignait au bord du Léman. Girardet de Crissier, c'est le plus prestigieux des "Quatre Toques" de la gastronomie française, c'est l'homme qui est considéré jusqu'en Amérique comme "le plus grand restaurateur du monde". Gauttraux de Coppet, c'était le doyen des grands cuisiniers vaudois, celui qui avait donné à la gastronomie lémanique ses lettres de noblesse.
On a toujours bien mangé dans le Pays de Vaud. Ses recettes régionales (notamment à base de charcuterie et de fromage) sont savoureuses. Il manquait à ce terroir, il y a trois décennies encore, la finesse qui lui a été apportée récemment par ce que l'on appelle la "nouvelle cuisine". Il y a eu René Gottraux, qui a donné le ton ; d'abord à Saint-Saphorin/Lavaux, puis à Coppet, près du château de Madame de Staël, sa rôtisserie a accueilli les grands de ce monde. Et il y a maintenant Frédy Girardet, aux portes de Lausanne, dont la cuisine raffinée et pleine d'imagination — basée sur le talent de son auteur et la qualité des produits qu'il emploie — a acquis une renommée mondiale.
La région lémanique est devenue une pépinière de jeunes cuisiniers de très grand talent. Véritable "bible" des gourmands et des gourmets, le guide "Gault et Millau" y fait pleuvoir ses plus hautes récompenses en "nouvelle cuisine" (ses fameuses "toques" rouges). De Coppet à Montreux, en passant par Nyon, Grancy, Saint-Sulpice, Crissier, Cully et Vervey, avec des pointes en direction de Cossonay, Concise, Echallens et Payerne, les grandes tables abondent dans le Pays de Vaud. Un pays béni des dieux, auquel la nature a donné le pain, le vin et le sel — les nourritures essentielles — et le génie des hommes le raffinement de la chère.
Le bien-manger, au contraire de la goinfrerie, a toujours été un signe de culture et de civilisation. Il est devenu en outre, aujourd'hui, un phénomène de société, ainsi qu'en témoigne la vogue extraordinaire des relais gastronomiques.

Mort du journaliste Gaston Bridel.

Le grand journaliste vaudois Gaston Bridel, qui tavailla durant quarante ans à la "Gazette de Lausanne" en qualité de secrétaire général puis à la "Tribune de Genève", en qualité de Directeur-rédacteur en chef, est mort dans sa huitante-septième année, à Prilly, où il s'était retiré.

Issu de la grande famille vaudoise des Bridel, fils de pasteur né le 1er décembre 1895 à Montreux, Gaston Bridel avait fait des études de théologie et de lettres à l'Université de Lausanne. Entré à la "Gazette" en 1919, il en devint le secrétaire général en 1927. En 1938, il fut appelé à la tête de la "Tribune de Genève ", à laquelle il donna un grand développement. Ayant pris sa retraite en 1960, il revint à Lausanne.

Gaston Bridel présida l'Association de la presse suisse de 1944 à 1946. Chroniqueur théâtral, il dirigea le Théâtre du Jorat, à Mézières, de 1930 à1938, et y joua le rôle du major Davel. La grande scène vaudoise l'avait acclamé président d'honneur. Plus tard, il siégea au bureau de l'Alliance culturelle romande.

Suzanne Pérusset n'est plus.

Une grande dame du journalisme, de la culture et des beaux-arts nous a quittés brusquement. Productrice du magazine des Arts et collaboratrice à la Radio-Télévision romande depuis 40 ans, Suzanne Pérusset est décédée subitement à l'hôpital de Morges. Elle avait 64 ans. Retirée, elle travaillait cependant encore occasionnellement à la Radio romande.

Vaudoise, née en 1918 et originaire de Baulmes, près d'Aubonne, Suzanne Pérusset avait étudié la musique au Conservatoire de Lausanne, ce qui l'a amenée à enseigner plus tard le piano. Son esprit universel et une grande curiosité. sa vivacité l'ont vue s'engager dans le théâtre et dans presque toutes les expressions de la communication.

Suzanne Pérusset s'est lancée dans le journalisme en effectuant un stage à Londres à la "British Broadcasting Corporation" dans les années 43. Elle a également travaillé à Paris à la RTF en tant que pigiste. Rappelée à Lausanne, elle réalisa sa première émission en tant que collaboratrice libre en avril 1945. Collaboratrice régulière de la Radio romande depuis 1950, elle a su faire valoir et apprécier des dons multiples, non seulement en tant que journaliste mais aussi en tant qu'observatrice avisée de l'art contemporain sous toutes ses formes. Elle a été amenée tout naturellement à collaborer aux magazines culturels, en particulier dans tout ce qui touchait aux beaux-arts, à la peinture, devenant progressivement à la Radio romande la "voix" des beaux-arts. C'est ainsi qu'elle a connu et côtoyé de nombreux peintres de notre pays, commenté des expositions. Elle a aussi donné sa vision de l'évolution des musées et exercé une influence certaine sur la vie culturelle romande.

A la retraite depuis deux ans, Suzanne Pérusset ne devait néanmoins pas accepter facilement cette règle de la société et continuait à collaborer aux programmes de la Radio romande. On pouvait l'entendre encore régulièrement, notamment au Journal de 13 heures et dans le cadre de certains magazines consacrés aux beaux-arts.

Membre du Parti socialiste, Suzanne Pérusset a été députée au Grand conseil vaudois de 1962 à1966.

Le prix de la ville de Lausanne à Jacques Mercanton.

Le "Prix de la Ville de Lausanne 1982" a été remis lundi soir à l'écrivain vaudois Jacques Mercanton, professeur honoraire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne. Ce prix de 25 000 francs, décerné par la Municipalité de Lausanne pour la septième fois depuis 1964, récompense "une personnalité qui a fait œuvre de création originale, exercé une influence marquante, illustré la ville ou le canton dans le domaine des arts, de la culture ou des sciences".

Originaire de Lavaux, né à Lausanne en 1910, docteur en lettres pour une thèse sur l'œuvre de Maurice Barrès, Jacques Mercanton a enseigné la littérature française à l'université vaudoise de 1955 à 1979. On lui doit des romans ("Thomas l'Incrédule", "Le soleil ni la Mort", "l'Eté des Sept-Dormants") et de nombreux essais sur la littérature française et les littératures européennes, réunis en recueils ("Le Siècle des grandes ombres", "L'Oeuvre complète").

Jacques Mercanton avait déjà reçu le Prix de la Guilde du Livre et, en 1975, le Grand Prix C.-F. Ramuz.

Un magazine pour les campeurs

Un nouveau magazine des loisirs fera à la mi-juin son apparition dans les kiosques : "Swiss Camping". La revue, à paraître tous les deux mois, est publiée par les éditions Bubenberg (Berne) et remplace l'ancien "Caravan News". Le premier numéro du magazine, qui comprend des textes en allemand et en français, est tiré à 15 000 exemplaires.

"Swiss Camping", sous la direction rédactionnel de M. Toni Rütti, un connaisseur de la branche, diffusera des enquêtes sur le camping et les loisirs, des tests comparatifs de caravanes et de matériels, des interviews avec des spécialistes et toutes les informations nécessaires au parfait campeur.

CIBA — GEIGY
à l'avant-garde du progrès

Société Anonyme
2-4, rue Lionel Terray
F-92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 749.02.02 +

CIBA-GEIGY S.A.,
CH-4002 Bâle

CIBA-GEIGY S.A.,
Usines de St-Fons
F-69190 St-Fons